

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Angers - Licence - Portail Tourisme

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Angers - Licence - Tourisme	Jury par défaut	Tous les candidats	140	1403	619	1000	18	50
Université Angers - Licence - Tourisme - Accès Santé (LAS)	Jury par défaut	Tous les candidats	10	1403	65	1211	18	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus locaux

Au moins 2 langues doivent avoir été étudiées au lycée avec un bon niveau.

Intérêt pour l'histoire, la géographie, la philosophie, la sociologie et l'économie. Bonne maîtrise du français, capacité à raisonner et à communiquer.

Avoir le sens du service, esprit d'initiative, ouverture d'esprit et culture générale.

Présentation impeccable et capacité d'expression écrite et orale parfaite.

Pour l'option accès santé, il est attendu que les étudiants présentent également les compétences suivantes :

- 1) Forte capacité de travail et d'organisation,
- 2) Grande autonomie : les 5 modules de santé, de 16h chacun sont assurés uniquement à distance, et devront être validés en plus de la licence,
- 3) Fort intérêt pour les questions de santé, d'éthique et de société.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Université Angers - Licence - Tourisme :

4 semestres de cours répartis en 5 blocs de compétences et 2 stages de 3 mois minimum en 2ème et 3ème année. Possibilité de faire un semestre d'études ou un stage à l'étranger.

Formation mobilisant les sciences sociales, les sciences de gestion et sciences du langage déclinée sous les unités d'enseignement suivantes :

- langues et compétences interpersonnelles,
- acteurs et territoires en tourisme,
- concevoir et mettre en œuvre une expérience touristique personnalisée,
- gestion opérationnelle en tourisme,

- qualité,
- normes,
- sécurité et environnement en tourisme.

[Consulter la fiche de la formation sur le site de l'UA](#)

Université Angers - Licence - Tourisme - Accès Santé (LAS) :

[Consulter la fiche de la formation sur le site de l'Université d'Angers](#) ET [la fiche Accès aux filières de Santé](#)

L'option «Accès Santé» est proposée aux étudiants de licence qui souhaitent entrer dans les 5 filières de santé : Médecine, Maïeutique, Odontologie et Pharmacie ou Kinésithérapie (MMOPK).

Les compétences complémentaires demandées sont uniquement des enseignements à distance de 16h00 chacun qui doivent être validés en plus de la licence choisie.

L'étudiant devra valider par un examen écrit, 5 ou 7 modules* parmi un choix de 10 modules d'enseignement, ainsi qu'un Projet Santé, comportant une fiche métier et un CV.

*Seules 2 candidatures en MMOPK sont possibles au cours de la licence, il sera demandé de valider 5 modules pour la première candidature et 7 pour la deuxième candidature.

Deux candidatures en filières de santé sont autorisées pendant les 3 années de Licence.

Les étudiants ayant déjà été inscrits en PACES, en PASS ou en PluriPASS précédemment doivent candidater en L1 classique ; inscription en LAS 1 IMPOSSIBLE. Ils ne seront pas autorisés à tenter leur 2e chance d'accès aux filières de santé au niveau L1, mais seulement à partir de la L2.

Un candidat déjà inscrit en L1 LAS n'est pas autorisé à s'inscrire en PASS, ni LAS 1 quelle que soit la mention de licence choisie.

Un candidat déjà inscrit en L1 n'est pas autorisé à s'inscrire en L1 LAS de la même mention.

Un étudiant ayant déjà candidaté en LAS 2 ou LAS 3 ne peut pas s'inscrire en LAS 1 .

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les membres de la commission étudient les résultats de première et terminale, l'avis des enseignants sur l'implication, l'autonomie et l'attitude des étudiants, le fait que les étudiants ont compris les débouchés de la formation à travers leur projet de formation.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les principaux enseignements de la session et les conseils ou recommandations formulés aux candidats pour améliorer leur prise en compte des attendus et objectifs de la formation : tout simplement que les étudiants lisent les caractéristiques et les attendus des parcours de licence proposés sur la plateforme parcousup. Les étudiants sont aussi invités à lire les informations disponibles concernant la formation (contenu dont les langues étrangères, débouchés) sur le site internet de l'université d'Angers

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes en histoire-géographie, deux langues étrangères dont l'anglais, sciences humaines et sociales et économie		Notes de première et de terminale ou du baccalauréat	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité rédactionnelle Orthographe, Syntaxe, Capacités argumentatives		Résultats des épreuves anticipées de français du baccalauréat	Essentiel
	Méthode de travail, Autonomie dans le travail		Champs « méthode de travail » et « Autonomie » de la fiche avenir	Important
Savoir-être	Autonomie dans le travail, Attitude en classe, Implication, Capacité à fournir des efforts, Ouverture au monde		Appréciations des professeurs sur les bulletins de première et de terminale	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, Capacité à réussir dans la formation		Projet de formation motivé et Adéquation avec les débouchés de la formation	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen Bénévole dans une association		Champ « engagement citoyen » de la fiche Avenir Rubrique « Activités et centre d'intérêts	Complémentaire

Signature :

Christian ROBLEDO,
Président de l'établissement Université Angers